

Nom de la voiture	
N° de voiture (n-1)	
Nom de l'équipe	
Nom du responsable	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Email	
Téléphone	

L'engagement d'une voiture à pédales ne sera pris en compte qu'après encaissement par la FFCVP du chèque correspondant aux règlements ci-dessus détaillés.

Pour chaque course et quelque soit son classement, le responsable du club recevra une prime identique pour tous et d'un montant de 85,00 €.

Cette prime sera remise par les organisateurs-commanditaires de la course.

Une licence fédérale journalière est disponible au tarif de 8 € pour les coureurs occasionnels.

Une indemnité kilométrique est prévue pour les grands déplacements. Voir bâreme fédéral.

Pour chaque course, les organisateurs feront leur maximum pour offrir à chaque pilote de quoi se restaurer, sans que ce ne soit une obligation exigée par contrat, ni en quantité, ni en qualité.

	Tarif	Inscription
Affiliation	60,00 €	

